

Compte-rendu conseil municipal du 23 février 2021

Présents : Mr BOUTHEMY, Vincent MOTTARD, Vincent GUILLEUX, Véronique PELEY, Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Aurélien LECLAIR, Aurélie CATALDI, Joel BARBOT, Jérôme LEBOUIC, Céline DENIS

Absents : Nicolas MASSET, Gwenaël TANGUY, Franck MOREL

Secrétaire de séance : Véronique PELEY

Le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

Finances :

Mr le maire présente les comptes administratifs de la commune de Cornillé pour l'année 2020. La commune de Cornillé dégage un excédent pour l'année 2020 malgré la crise liée au COVID.

Aurélie CATALDI, présidente de séance procède au vote pour la validation des comptes.

Le conseil municipal valide les comptes administratifs : vote à l'unanimité.

Fixation du prix des terrains du lotissement « les Vallons 2 » :

Mr le maire propose de fixer le prix des terrains à 90 euros TTC le m².

Le conseil municipal valide le tarif : vote à l'unanimité.

Formation BAFA :

Afin d'aider financièrement les jeunes de la commune à effectuer une formation BAFA, une aide de 300 euros sera accordée selon les conditions suivantes :

- Déblocage d'une somme de 150 euros sur présentation de la validation de la formation de base.
- Déblocage de 150 euros à la fin de formation BAFA sur présentation des diplômes.
- Une priorité est donnée aux jeunes travaillant pour L'AIAJ de Cornillé / St Aubin des Landes / Pocé les Bois.

Le conseil municipal approuve la décision : vote à l'unanimité.

Demande de subventions :

La commune engage trois demandes de subvention pour 3 projets sur la commune :

- Subvention pour l'aménagement du futur rond-point lié à la sortie du lotissement « les Vallons 2 »
- Subvention pour le remplacement de la chaudière du centre culturel. Un système de géothermie est en cours d'étude.
- Subvention pour l'enrobage d'une partie du chemin piétonnier (RD33 situé entre l'entreprise Hygial Ouest et la route du Château de la Bicheptière.)

Le conseil municipal valide les demandes de subvention.

Travaux de l'école :

Les travaux de l'école de Cornillé ont commencé pour la création d'une nouvelle classe et d'un espace aménageable à l'étage. L'école a besoin d'un espace communal pour positionner la citerne de gaz et poser un drain (bande d'1 mètre, surface de 50 m²). Suite à des recommandations, Mr le maire propose de remplacement d'un bail emphytéotique initialement prévu, par un bail de droit commun valable 1 an avec reconduction tacite.

Délaissé de voirie : Lotissement de la Vigne

Modification des conditions de la vente.

Le conseil municipal accorde la modification : vote à l'unanimité

Contournement de Vitré :

Mr le maire consulte le conseil municipal sur le projet du contournement de Vitré.
Le conseil municipal ne s'oppose pas à ce contournement.

Agents communaux :

Mr le maire annonce le départ de Mme Tiriau Bussy secrétaire générale à compter du 20 avril 2021.
Une procédure de recrutement est en cours.
Mme Costa assistante à la population, quittera également ses fonctions à la rentrée.

Prochain conseil municipal : jeudi 25 mars 2021 à 20h.